

## « Mamans SOS », contre vents et marées

Par Emmanuelle Lucas, envoyée spéciale à Marseille (Bouches-du -Rhône) et Sainte-Luce (Loire-Atlantique) Reportage photo Théophile Trossat pour La Croix, le 5/3/2019 à 08h42

L'association SOS Villages d'enfants accueille des jeunes placés sur décision de justice, confiés à des « mamans SOS ». Le lien qui se crée entre eux aide à grandir et perdure parfois toute la vie. Cet exemple positif vient rappeler l'importance de favoriser des placements stables.



Rose-Marie Coisne est une octogénaire qui n'a jamais eu froid aux yeux. Cette Marseillaise, ancienne prof de français, a en effet enseigné au Vietnam pendant la guerre. Puis, de retour en France, en 1973, elle a relevé un défi de nature différente : se retrouver d'un coup, à 40 ans, à la tête d'une maisonnée de 8 enfants placés par la Ddass de l'époque, l'Aide sociale à l'enfance aujourd'hui.

Cela étant, il ne faut surtout pas dire à Rose-Marie qu'elle a été généreuse. « *Dans ma démarche, il y avait peut-être 5 % de générosité mais surtout 95 % d'inconscience. Comme dans toutes les familles, non ?*, balaie-t-elle en riant. *J'étais célibataire et je crevais de ne pas avoir d'enfants. Alors, quand j'ai entendu parler de SOS Villages d'enfants, j'ai tout de suite décroché mon téléphone.* » Six mois plus tard, elle se retrouve entourée de huit enfants, qui deviendront ses enfants « *de cœur* ».

« SOS villages d'enfants » fête ses 60 ans

L'association accueille, en effet, des fratries malmenées par la vie. Dans de jolies maisons regroupées en villages, ces enfants sont confiés à des « mères SOS » qui vivent avec eux jour et nuit, trois semaines d'affilée. À l'époque de Rose-Marie, c'était encore plus : elle n'avait que quinze jours pour elle dans l'année. Pourtant, elle n'a pas senti le temps passer et se souvient comme si c'était hier du jour où elle était allée chercher les enfants dans le nord de la France où ils avaient grandi jusqu'à leur placement. « *Nous avons pris le train de Cambrai jusqu'à Marseille, moi seule adulte et eux, ces enfants que j'allais désormais aider à faire grandir. J'avais pris des billets avec une correspondance à Paris, et tout ce petit monde a dû prendre le métro pour la première fois. Ils sont tous tombés les uns sur les autres dans une joyeuse pagaille.* »

« C'était féérique d'avoir une maman aussi gentille, et une maison »

Malgré cette erreur de débutante – « *inconcevable aujourd'hui où tout est tellement plus professionnel* », concède-t-elle – Rose-Marie et les enfants ne se sont plus quittés. Jean-Marc, Marie-Josée, Jean-Jacques, Géraldine, Jean-Luc, Patrick, Catherine et Stéphane font pleinement partie de sa vie. Catherine et Géraldine – 54 et 57 ans aujourd'hui – se souviennent de ce coup de foudre immédiat. « *C'était féérique d'avoir une maman aussi gentille, et une maison. C'était quelque chose qu'on n'avait jamais eu.* » Elles se souviennent aussi du conseil de famille improvisé par les enfants le premier soir. « *On se demandait bien comment l'appeler : Rose-Marie ? Maman ?* » Finalement, le frère aîné tranche : « *On l'appellera maman* », décrète-t-il. Et voilà Rose-Marie adoptée.

C'était en 1973. Aujourd'hui Catherine et Géraldine ont des vies bien remplies. Mais entre leurs métiers et leurs obligations familiales, elles appellent encore Rose-Marie tous les jours. Lui montent ses bouteilles d'eau dans les étages et veillent à ce qu'elle ne manque de rien. « *On la soigne, on en prend grand soin* », sourit Géraldine qui estime que son parcours lui a « *appris le prix d'une famille* ».

Dans les albums de Rose-Marie, défilent ainsi les photos d'anniversaires et des Noël, des vacances à la mer ou aux sports d'hiver, les générations se succèdent autour de bébés joufflus dans leurs berceaux. Elle a désormais 18 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants.

Cette relation très forte n'a pourtant pas effacé le passé. Elle s'y ajoute. Catherine et Géraldine n'ont pas oublié leur famille biologique. Elles se souviennent très bien du jour où leur mère est partie sans laisser d'adresse, comme de la remise en couple de leur père, avec une femme alcoolique. « *Elle refusait de s'occuper de nous, témoignent les deux sœurs. On vivait pieds nus dans un vieux terrain d'aviation devenu décharge publique. Nous n'avons même pas le souvenir d'être allées à l'école. Notre belle-mère ne nous laissait entrer dans la maison que pour dormir.* » À la mort du père, l'épouse s'empresse d'ailleurs de confier les enfants de celui-ci à la Ddass, qui les remet à SOS Villages d'enfants.

« Un soir, j'ai pris mon téléphone et je l'ai appelée »

Malgré ces souvenirs difficiles, Catherine a décidé de retrouver sa mère biologique, il y a dix ans. Avec succès. « *Un soir, j'ai pris mon téléphone et je l'ai appelée. Je voulais comprendre pourquoi elle avait fait ça, mais elle n'a pas voulu répondre.* » Depuis, la mère est décédée en emportant avec elle son mystère. Rose-Marie avait à l'époque encouragé la démarche de Catherine qu'elle juge « *tout à fait compréhensible* ». D'ailleurs, elle a toujours veillé à ne pas accabler la mère biologique. « *D'après ce que je sais de son histoire, elle avait huit enfants à 27 ans. On peut comprendre qu'elle se soit sentie dépassée.* » Depuis que ses filles sont adultes, elles admettent un peu mieux ce choix « *qu'on ne comprenait absolument pas quand nous étions enfants* », expliquent-elles à deux voix.

À l'autre bout de la France, Jason est de retour à Sainte-Luce-sur-Loire (Loire-Atlantique) chez Nelly Rolland, sa propre « *maman SOS* », sa « *Nénène* » comme il l'appelle. Le jeune homme vient de vivre une rupture sentimentale et a posé sa valise quelques jours chez Nelly, histoire de se reposer et « *profiter* », lui qui tous les matins se lève à 4 heures pour aller travailler dans la grande distribution. Car celle chez qui il est arrivé un beau jour de ses 14 ans, après avoir épuisé nombre d'éducateurs, reste toujours là pour lui. « *Avec mon compagnon, on l'a aidé à monter ses meubles quand il s'est installé dans son propre appartement* », se souvient-elle. L'emploi de Jason, c'est aussi un peu à elle qu'il le doit, car il a été embauché à l'issue d'un stage « *que je l'avais aidé à trouver* ».

Nelly se souvient avec tendresse de l'arrivée du jeune garçon dans son pavillon du village d'enfants. « *Il avait une solide réputation dans le village où il avait fait les 400 coups. Je lui ai dit que je faisais fi de tout ce que j'avais entendu sur lui et que je lui laissais toute sa chance.* » Alors, si le jeune écorché vif s'empresse de multiplier « *les bêtises* », il comprend vite que ce n'est pas la peine d'insister : « *Je l'acceptais comme il était, avec ses difficultés.* » Ce changement de regard a tout changé pour le jeune homme. « *Elle était dans la communication et non pas dans le jugement* », explique-t-il aujourd'hui.

Sur le téléphone de Nelly, chaque jour apparaît aussi un texto d'Adèle, 23 ans, une autre des enfants qu'elle a éduqués. « *Coucou, comment vas-tu ?* », l'interpelle la jeune femme. Toujours, Nelly répond. En ce moment, leurs conversations tournent beaucoup autour de l'arrivée du bébé d'Adèle, prévue en mai prochain. Mais elle reçoit des coups de fil du frère et de la sœur d'Adèle ainsi que la sœur de Jason... « *Ces enfants ont besoin plus que les autres de savoir que leur place est ici* », estime-t-elle.

## La protection de l'enfance remonte en haut de l'agenda politique

Plus que les autres, ces jeunes cabossés ont toujours besoin d'un surcroît d'attention. De la même façon, quand ils étaient petits, ils n'étaient pas les plus sages. Ainsi, Adèle n'était pas du genre petite fille modèle, se souvient encore Nelly Rolland. « *Elle est très reconnaissante pour la patience que j'ai eue à l'époque.* »

« Grandir ensemble malgré le placement »

Avec le recul, ces deux « Mamans SOS », au-delà de leurs histoires et générations différentes, s'estiment chanceuses d'avoir pu vivre une telle aventure qui va bien au-delà d'un métier. Leur expérience devrait aussi nourrir les réflexions en cours autour de la protection de l'enfance.

« *Permettre aux frères et sœurs de grandir ensemble malgré le placement devrait d'ailleurs être une priorité de l'Aide sociale à l'enfance* », avance ainsi Rose-Marie Coisne à Marseille. Trop souvent à l'inverse, dans les foyers, les fratries sont séparées entre des groupes d'âge différents. Frères et sœurs peuvent ne jamais se croiser. Cela n'est sans doute pas sans conséquence sur les « ruptures » de parcours. En foyer, les enfants connaissent en moyenne sept lieux de placement avant leurs 18 ans et ne restent dix-sept mois au même endroit. En village, la durée moyenne d'accueil est de sept ans.

Emmanuelle Lucas, envoyée spéciale à Marseille (Bouches-du-Rhône) et Sainte-Luce (Loire-Atlantique) Reportage photo Théophile Trossat pour La Croix